

PLAN DE COURS

POL-2513 : Théorie politique, diversité et identité

NRC 18088 | Hiver 2024

Préalables : GPL 1000 OU GPL 1001 OU GPL 1009 OU PHI 1001 OU POL 1011

Formule d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Examen des différentes façons dont les catégories identitaires de genre, de race et de classe ont été et sont encore mobilisées en pensée politique. Analyse du statut (biologique, social, etc.) de ces catégories, de leur recoupement et de leur contribution à la formation des identités individuelles et collectives. Présentation des principaux enjeux éthiques qu'elles soulèvent et des réponses que leur ont apportées la pensée féministe, la pensée postmarxiste, la pensée postcoloniale ainsi que la philosophie de la race.

Plage horaire

Cours en classe

vendredi	12h30 à 15h20	DKN-1242	Du 15 janv. 2024 au 26 avr. 2024
----------	---------------	--------------------------	----------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=160272>

Coordonnées et disponibilités

Sylvie Loriaux

enseignante

DKN-4423

sylvie.loriaux@pol.ulaval.ca

Disponibilités

Les étudiant.e.s qui souhaitent me rencontrer sont invité.e.s à m'envoyer un courriel afin de fixer un rendez-vous soit à mon bureau soit sur Zoom.

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :

418-656-2131 poste 405222

418-656-5222

Informations techniques importantes

[Équipez-vous pour réussir](#)

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#)

[Liste des navigateurs supportés](#)

Avis important concernant les appareils mobiles (*iOS, Android, Chrome OS*)

[TeamViewer](#) est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Voici l'information essentielle pour vous connecter à l'une ou l'autre de nos plateformes de vidéoconférence institutionnelles.

[Microsoft Teams ULaval](#)

[Zoom ULaval](#)

Sommaire

Description du cours	4
Objectif général du cours	4
Approche pédagogique	4
Contenu et activités	4
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Préparation des lectures obligatoires	5
Participation en classe	6
Examen de mi-session	6
Examen final	6
Barème de conversion	6
Règlements et politiques institutionnels	6
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	7
Plagiat	7
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	8
Matériel didactique	8
Liste du matériel obligatoire	8
Spécifications technologiques	8
Bibliographie et annexes	9
Bibliographie	9

Description du cours

Objectif général du cours

L'objectif général de ce cours est d'introduire les étudiant.e.s aux principaux aspects de la 'politique de l'identité' ainsi qu'à la façon dont ils sont théorisés en philosophie politique contemporaine. Il s'agit essentiellement de donner aux étudiant.e.s les outils conceptuels et normatifs leur permettant de mieux comprendre et d'évaluer certaines des revendications identitaires qui émaillent l'actualité depuis plusieurs décennies. Enfin, une attention particulière sera aussi donnée à la façon dont la politique de l'identité s'inscrit, d'une part, dans l'histoire de la philosophie politique, et d'autre part, dans le champ des théories contemporaines de la justice.

À la fin du cours, l'étudiant.e sera capable de :

- distinguer entre différentes conceptions possibles du statut ontologique et moral des catégories identitaires de 'genre' et de 'race'; présenter les enjeux que ces différentes conceptions soulèvent en termes de luttes féministes et antiracistes
- mettre la politique de l'identité en rapport avec le concept de 'classe sociale' et avec les enjeux de redistribution économique; présenter certaines des formes que revêt la lutte des classes en philosophie politique contemporaine
- présenter les différents fronts sur lesquels se mène aujourd'hui la lutte contre les injustices liées au genre et à la race — notamment en termes de réparation, de discrimination positive, de liberté d'expression, de décolonisation des savoirs et de promotion de l'autonomie individuelle — et en identifier les principales forces et faiblesses
- synthétiser un texte de philosophie politique contemporaine, formuler par écrit un court commentaire critique de texte et identifier de nouvelles pistes de réflexion
- analyser et évaluer un argumentaire politico-philosophique en identifiant les différentes parties qui le composent et en formulant, dans une discussion de groupe, des arguments en sa faveur ou en sa défaveur

Approche pédagogique

Chaque séance de cours débutera par un exposé magistral dans lequel la professeure explicitera les notions théoriques, principes normatifs et enjeux fondamentaux liés au thème à traiter. Cet exposé magistral sera suivi de discussions de groupe, qui porteront sur les deux lectures obligatoires de la semaine. Ces discussions auront pour point de départ les commentaires critiques et questions de réflexion que les étudiant.e.s auront postés au préalable dans les forums du cours. Il s'agira non seulement d'évaluer ces commentaires et de répondre à ces questions, mais aussi d'établir des liens entre les lectures obligatoires et les informations transmises dans l'exposé magistral.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
1. La politique de l'identité	19 janv. 2024
2. Femmes, sexe et genre	26 janv. 2024
Pas de cours	2 févr. 2024
3. 'Race', racisme et discrimination raciale	9 févr. 2024
4. De la lutte des classes à la lutte pour la reconnaissance	16 févr. 2024
5. La réparation des injustices historiques	23 févr. 2024
Examen de mi-session	1 mars 2024
Semaine de lecture	8 mars 2024
6. Non-discrimination et discrimination positive	15 mars 2024
7. Identité et liberté d'expression	22 mars 2024
Congé de Pâques	29 mars 2024

8. Justice épistémique et décolonisation des savoirs	5 avr. 2024
9. Féminisme, 'care' et autonomie	12 avr. 2024
10. Travail et capital au XXI ^e siècle	19 avr. 2024
Examen final	26 avr. 2024

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Préparation des lectures obligatoires	À déterminer	Individuel	20 %
Participation en classe	À déterminer	Individuel	10 %
Examen de mi-session	Le 1 mars 2024 de 12h30 à 15h20	Individuel	30 %
Examen final	Le 26 avr. 2024 de 12h30 à 15h20	Individuel	40 %

Préparation des lectures obligatoires (20%)

Un forum noté a été créé pour chacune des lectures obligatoires au programme. Chaque étudiant.e devra poster une intervention par forum. Cette intervention devra inclure un court commentaire critique ainsi qu'une question qui, selon elle/lui, mérite d'être examinée de plus près. Pour être valide, une intervention devra (1) comporter entre 150 et 250 mots, (2) relever un aspect du texte avec lequel l'étudiant(e) est particulièrement en accord ou particulièrement en désaccord, et expliquer pourquoi; (3) indiquer la page du texte à laquelle l'intervention fait référence; (4) formuler une question qui, selon l'étudiant(e) mérite d'être discutée en classe; (5) être postée **au plus tard avant le début de la séance de cours en question (avant 12h30)**.

Participation en classe (10%)

Les étudiant.e.s seront évalué.e.s en fonction de leur présence au cours et de leur contribution aux discussions de groupe.

Examen de mi-session (30%)

L'examen de mi-session se déroulera en classe le **vendredi 1^{er} mars 2024** et portera sur la matière vue lors des séances **1 à 5** (tant les exposés magistraux que les lectures obligatoires). Il comportera deux questions à développement long et dix questions à choix multiple. Les notes de cours, lectures obligatoires et outils de référence ne seront pas autorisés.

Examen final (40%)

L'examen final se déroulera en classe le **vendredi 26 avril 2024** et portera sur la matière vue lors des séances **6 à 10** (tant les exposés magistraux que les lectures obligatoires). Il comportera deux questions à développement long et dix questions à choix multiple. Les notes de cours, lectures obligatoires et outils de référence ne seront pas autorisés.

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Préparation des lectures obligatoires

Date de remise : À déterminer
 Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Participation en classe

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Examen de mi-session

Date et lieu : Le 1 mars 2024 de 12h30 à 15h20 , DKN-1242

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : DKN-1242

Matériel autorisé : aucun

Examen final

Date et lieu : Le 26 avr. 2024 de 12h30 à 15h20 , DKN-1242

Mode de travail : Individuel

Pondération : 40 %

Remise de l'évaluation : DKN-1242

Matériel autorisé : aucun

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises

La Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises concerne l'absence aux activités évaluées pour tous les cours de 1er, 2e et 3e cycles offerts par le Département de science politique. Elle vise à assurer un traitement uniforme et équitable pour tous les étudiants.e.s.

L'absence à une activité évaluée est une situation exceptionnelle qui doit être justifiée par des motifs suffisamment sérieux, relevant de circonstances non prévisibles et indépendantes de la volonté de l'étudiant.e.

Pour lire la politique entière et remplir le formulaire de demande de reprise : <https://www.fss.ulaval.ca/sites/fss.ulaval.ca/files/fss/science-politique/monPortail/Pol-PolitiqueRelativeAbsenceActivitesEvalueesLeursReprises.pdf>

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **accueil et soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Notez que l'activation doit s'effectuer au cours des 2 premières semaines de cours.

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire

Toutes les lectures obligatoires seront accessibles via le site de cours.

Pour le détail de ces lectures, voir la section 'Bibliographie et annexes'.

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari

- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#)
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

Bibliographie et annexes

Bibliographie

CALENDRIER DES LECTURES OBLIGATOIRES

Séance 1 : La théorie politique de l'identité – le 19 janvier 2024

- Fukuyama, Francis. 2018. *Identity. The Demand for Dignity and the Politics of Resentment*. New York: Farrar, Straus and Giroux. (pp. 3-24)
- Taylor, Charles. 2009 [1992]. *Multiculturalisme. Différence et démocratie*. Paris: Éditions Flammarion. (pp. 41-61)

Séance 2 : Femmes, sexe et genre – le 26 janvier 2024

- Dorlin, Elsa. 2008. *Sexe, genre et sexualités : introduction à la théorie féministe*. Paris: PUF. (pp. 79-99)
- Fassin, Éric. 2005. « Trouble-genre. Préface à l'édition française de *Gender Trouble* de Judith Butler. » Dans *Trouble dans le genre : pour un féminisme de la subversion*, trad. par Cynthia Kraus, 5-18. Paris: Éditions La Découverte.

Le 2 février : pas de cours

Séance 3 : 'Race', racisme et discrimination raciale – le 9 février 2024

- Fanon, Frantz. 2011 [1956]. « Racisme et culture. » Dans *Frantz Fanon Œuvres*, avant-propos de la Fondation Frantz Fanon, préface de Achille Mbembe et introduction de Magali Bessone, 713-26. Paris: Éditions La Découverte.
- Haslanger, Sally. 2015 [2008]. « Une analyse socio-constructiviste de la race. » Dans *Race, racisme, discriminations. Anthologie de textes fondamentaux*, dir. par Magali Bessone et Daniel Sabbagh, trad. par M. Ruegger, 105-24. Paris: Hermann Éditeurs.

Séance 4 : De la lutte des classes à la lutte pour la reconnaissance – le 16 février 2024

- Honneth, Axel. 2008. « Reconnaissance et reproduction sociale. » Dans *La Reconnaissance à l'épreuve : explorations socio-anthropologiques*, dir. par J.-P. Payet et A. Battegay, 45-58. Lille: Le Septentrion.
- Sandel, Michael. 2020. *The Tyranny of Merit*. Paris: New York: Farrar, Straus and Giroux. (ch. 1)

Séance 5 : La réparation des injustices historiques – le 23 février 2024

- Appiah, Kwame Anthony. 2004. « Comprendre les réparations. Une réflexion préliminaire. » *Cahiers d'Études africaines*, no. 173-174: 25-40.
- Coulthard, Glen. 2018 [2014]. *Peau rouge, masques blancs. Contre la politique coloniale de la reconnaissance*, trad. par A. Des Rochers et A. Gauthier. Montréal: Lux Éditeur. (ch. 1)

Examen de mi-session – le 1er mars 2024

Semaine de lecture - le 8 mars 2024

Séance 6 : Non-discrimination et discrimination positive – le 15 mars 2024

- Anderson, Elizabeth. 2015 [2010]. « Mieux comprendre la discrimination positive. » Dans *Race, racisme, discriminations. Anthologie de textes fondamentaux*, dir. par Magali Bessone et Daniel Sabbagh, trad. par R. Bouyssou, 330-61. Paris: Hermann Éditeurs.

Séance 7 : Identité et liberté d'expression – le 22 mars 2024

- Girard, Charles. 2020. « Pourquoi a-t-on le droit d'offenser? » *La vie des idées*, <https://laviedesidees.fr/Pourquoi-a-t-on-le-droit-d-offenser.html>
- MacKinnon, Catharine. 2005. *Le féminisme irréductible. Conférences sur la vie et le droit*. Trad. par C. Albertini, M. Idels, J. Lahana, M. Laroche, M. Swyer et T. Réveillé. Paris: Des femmes-Antoinette Fouque. (ch. 12)

Le 29 mars 2024 : Congé de Pâques

Séance 8 : Justice épistémique et décolonisation des savoirs – le 5 avril 2024

- Berthelot-Raffard, Agnès. 2018. « L'inclusion du *Black feminism* dans la philosophie politique : une approche féministe de la décolonisation des savoirs. » *Recherches féministes* 31, no. 2: 107-24.
- Bessone, Magali. 2020. « 'Ignorance blanche', clairvoyance noire? W. E. B. Du Bois et la justice épistémique. » *Raisons politiques* 78, no. 2: 15-28.

Séance 9 : Féminisme, 'care' et autonomie – le 12 avril 2024

- Gilligan, Carol. 2011 [2009]. « Une voix différente. Un regard prospectif à partir du passé. » Dans *Le souci des autres. Éthique et politique du care*, dir. par P. Paperman et S. Laugier, trad. par P. Paperman, 37-50. Paris: Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Lemay, Marie-Pier. 2020. « Erreur de diagnostic : préférences adaptatives et impérialisme. » *Philosophiques* 47, no. 1: 139-64.

Séance 10 : Travail et capital au XXI^{ème} siècle – le 19 avril 2024

- Audard, Catherine. 2016. L'État-providence face aux inégalités et la "Démocratie des propriétaires": une comparaison entre Meade, Rawls, Ackerman et Piketty." *La revue Tocqueville* 37, no. 2: 77-101.
- Fraser, Nancy. 2018 [2017]. "De Clinton à Trump, et au-delà." *Esprit* 9: 81-93.

Examen final - le 26 avril 2024